

Principes d'action

Ethique / **Droits humains** / Gouvernance / Parties prenantes / Digital Society Forum

Respect des droits humains

Enjeux / vision / convictions

- Conformément à l'engagement pris par la signature du Pacte Mondial des Nations Unies en juillet 2000, Orange entend respecter et faire respecter les droits humains. Cela s'applique notamment à la relation avec nos collaborateurs ainsi qu'à la relation avec nos fournisseurs et sous-traitants. Le respect des principes fondamentaux énoncés par la Déclaration universelle des droits de l'homme et l'Organisation Internationale du Travail figure explicitement dans la Charte de déontologie du Groupe.
- Les entreprises du secteur des télécommunications et de l'internet sont particulièrement confrontées aux enjeux du respect de la liberté d'expression et de la vie privée. Orange est membre du réseau GNI (Global Network Initiative), pour renforcer la coopération et le partage de bonnes pratiques avec les autres opérateurs de télécommunications, les acteurs de l'Internet et les représentants de la société civile afin de faire progresser la liberté d'expression et la protection de la vie privée des citoyens.
- Orange accompagne également ses employés vers une connaissance plus fine des enjeux liés aux droits humains, avec notamment le déploiement d'outils d'apprentissage adaptés.

Feuille de route

- Promotion des droits humains dans le secteur des TIC:
 - Orange a rejoint en 2017 la "Global Network Initiative" (GNI), une plateforme multi-parties prenantes incluant opérateurs internet, ONG, universitaires et investisseurs socialement responsables, afin de partager les bonnes pratiques relatives au respect de la liberté d'expression et de la protection de la vie privée, et plus particulièrement sur les conflits potentiels entre la volonté et le devoir de gouvernements souverains et la responsabilité des entreprises télécommunications en matière de respect des droits de l'homme (coupures de réseaux, contenus illicites sur Internet, etc.).
 - Les principes de la GNI, posent un cadre commun au niveau du Groupe pour l'élaboration de politiques et de processus relatifs à la liberté d'expression et au respect de la vie privée dans le secteur des TIC. Orange rend compte chaque année sur son site web de la manière dont le Groupe applique ces 11 principes directeurs.
- Données de clients et transparence sur les demandes gouvernementales
 - Devant la recrudescence de demandes de coupures de service, Orange s'assure qu'une demande officielle et écrite émanant des autorités compétentes a bien été reçue. Orange a publié en juin 2017 un rapport recensant les demandes d'écoutes et de réquisitions émanant de gouvernements.

Actualités / réalisations

- Droits humains dans le secteur des TIC :
 - Orange s'implique fortement dans la promotion de la liberté d'expression et du respect de la vie privée dans le secteur des TIC, notamment au sein de l'organisation Telecommunication Industry Dialogue (TID), dont le Groupe est membre fondateur et qui a fusionné en mars 2017 avec le réseau Global Network Initiative (GNI). C'est donc via cette plateforme qu'Orange participe activement aux groupes de travail sur les notions de contenu extrémiste sur internet, sur les problèmes liés à la demande des gouvernements de couper les réseaux (internet, fixe, mobile, SMS).
 - En 2017, Orange a publié son premier rapport consacré au respect des droits humains, élaboré selon un cadre de reporting conforme aux Principes Directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, ainsi que sa première Déclaration relative au non recours à l'esclavage moderne.
 - Depuis 2012, Orange fait établir par Verisk Maplecroft, un cabinet externe spécialisé utilisant une méthodologie basée sur les standards des Nations Unies et de l'OCDE, une évaluation sur mesure des risques encourus en matière de respect des droits humains dans chaque pays où Orange est opérateur afin de mieux lui permettre d'évaluer et de cibler ses actions.
En septembre 2016, Verisk Maplecroft a attribué au groupe Orange une notation de « risque modéré ».
- Sensibilisation des salariés
 - En s'appuyant sur sa participation à EDH (Entreprises pour les Droits de l'Homme), une organisation regroupant 17 des plus grandes entreprises françaises, Orange a déployé une formation en e-learning disponible dans plus de 90 % des pays du Groupe pour diffuser ses grands principes auprès de ses salariés.
En 2017, 128 employés ont participé à cette formation.
 - Orange veille par ailleurs à ce que les fournisseurs et les prestataires du Groupe s'engagent à prendre en compte la lutte contre toute forme de travail obligatoire ou forcé, l'interdiction du travail des enfants et la non-discrimination. Ces engagements sont mis en œuvre dans les différents pays selon le contexte local et dans le respect de la souveraineté nationale.

Pour aller plus loin

- [Les principes directeurs définis par la GNI \(TID\)](#) (pdf)
- [Rapport 2016 sur la mise en œuvre par Orange des principes du TID](#) (pdf)
- [Rapport 2015 de Transparence d'Orange sur les demandes gouvernementales concernant des données de clients](#) (pdf)
- [Le site de la GNI](#)
- [Le rapport 2015 du TID](#) (pdf)